



AUVERGNE
AUVERCO

NEWSLETTER HEBDO

Veillez à la croissance de votre activité

#81



FACTURATION ÉLECTRONIQUE : LES TPE-PME DOIVENT ACCÉLÉRER



À partir du 1er juillet 2024, toutes les entreprises françaises doivent être en mesure de recevoir les factures dématérialisées de leurs partenaires. Concernant l'émission des factures, ce sera juillet 2024 pour les grands groupes, janvier 2025 pour les ETI et janvier 2026 pour les PME-TPE. L'intérêt est multiple selon Bercy, qui estime à 4,5 milliards d'euros le gain pour les TPE et PME, et, pour l'État, pour la réduction de la fraude à la TVA.

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS
CONCERNANT LA FACTURATION ?**

N'hésitez pas à nous contacter.

NOUVELLE HAUSSE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN SEPTEMBRE 2022

En septembre 2022, selon l'Insee, le nombre total de créations d'entreprise (91 961) tous types d'entreprises confondus continue de croître sur un mois (+1,5 % après +2,1 % en août). Les créations d'entreprises classiques rebondissent (+2,6 % après -0,6 %), tandis que les immatriculations de micro-entrepreneurs ralentissent (+0,9 % après +3,8 %).



LES DISPOSITIFS PUBLICS D'ACCOMPAGNEMENT DES RESTRUCTURATIONS

Au deuxième trimestre 2022, le nombre de plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) validés et/ou homologués augmente pour la première fois depuis le quatrième trimestre 2020 (+51,8 %), après une baisse de 25,3 % au trimestre précédent, pour s'établir à 85 procédures (données CVS-CJO), selon la Dares.

AUTOMOBILE : DE NOUVEAUX SOUTIENS PUBLICS À LA FILIÈRE

Alors que la fin des ventes de véhicules thermiques est fixée pour 2035, le gouvernement souhaite soutenir les industriels développant des solutions autour du véhicule électrique. Un milliard d'euros est ainsi spécifiquement dédié au soutien de projets innovants dans la filière, par exemple pour les batteries électriques.

LANCEMENT DE LA PLATEFORME « JE DÉCARBONE »

Cette nouvelle plateforme doit faciliter l'émergence et le développement de technologies de décarbonation françaises. Elle entend développer la mise en relation entre l'offre et la demande et donner plus de visibilité à l'offre (vitrine de projets, solutions etc.). Le projet est réalisé en partenariat avec plusieurs intégrateurs (dont Dalkia, EDF, Engie, TotalEnergies, GRDF), qui apportent leur concours financier et leur capacité d'animation.



AVEZ-VOUS VU CETTE INFO?

La Mission French Tech annonce aujourd'hui l'ouverture de l'appel à candidatures pour la promotion 2023 de son programme French Tech Next 40/120. Le programme réunit chaque année les 120 start-up françaises les plus performantes afin de les accompagner dans leur trajectoire.



À BIENTÔT POUR UNE PROCHAINE NEWSLETTER !